



AVIS DE COURSE

REGATE DE LIGUE DF95 CN ARREE GRADE . 5A 14/04/2024

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.6 le cas échéant, le SYRNIN.

- 1.7 Règles modifiées :
La RCV E2.1(c) est supprimée

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles après 9H00 le 14/04/2024 au tableau officiel

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série DF95
- 4.2 Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire sur place
- 4.3 Pour chaque concurrent en possession d'une Licence FFVoile mention "compétition"

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants : 5 euros

6. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 9h30 à partir du classement des coureurs du 13/04/2024

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :
14/04/2024 à partir de 9H00

8.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
14/04/2024	10h00	flottes à suivre

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00

10. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

11. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : olivier VOISIN : 06.09.58.17.99
oliviervoisin029@gmail.com